

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**Dans le Bâtiment dénommé « L'ILE D'OR » faisant partie d'un ensemble immobilier en copropriété** situé sur la commune de LA LONDE LES MAURES, Lieudit les Bormettes, Route du Fort de Brégançon, Cadastré Section AT N° 21 – AT N° 23 et AT N° 20 le Lot de copropriété :

**N° 59** soit un APPARTEMENT de type T2 situé dans le bâtiment B au premier étage d'une superficie de 28,75 m<sup>2</sup>

### **MISE A PRIX**

**TRENTE HUIT MILLE EUROS..... 38 000,00 euros**

**Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE - Huissiers de Justice  
Associés à TOULON – le JEUDI 9 JUIN 2022 de 16 H 00 à 17 H 00.**

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

### **CREANCIER POURSUIVANT**

**LE CREDIT FONCIER DE FRANCE** - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 331 400 718 € - dont le siège social est à PARIS (75001) 19, rue des Capucines, identifié sous le numéro RCS – PARIS B 542 029 848 pris en la personne de son représentant légal domicilié de droit audit siège

**Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier**

### **DESCRIPTION DU BIEN ET MODE D'OCCUPATION**

**Dans le Bâtiment dénommé « L'ILE D'OR » faisant partie d'un ensemble immobilier en copropriété** situé sur la commune de LA LONDE LES MAURES, Lieudit les Bormettes, Route du Fort de Brégançon, Cadastré Section AT N° 21 – AT N° 23 et AT N° 20.

Le lot 59 consiste en l'appartement N° 56 situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B dénommé « LES LAVANDES ».

Il s'agit d'une résidence de vacances composée de plusieurs bâtiments et d'infrastructures de loisirs et de confort (restaurant, buanderie, piscine, jeux...)

Cet appartement est de type T2, il se compose :

-D'un sas d'entrée, d'une pièce principale avec coin cuisine, un petit dégagement, une chambre, une salle de bain.

Les menuiseries sont en double vitrage, le chauffage est électrique individuel et l'eau chaude est collective.

L'appartement présente une superficie de 28,75 m2.

### **MODE D'OCCUPATION**

La Résidence « L'ILE D'OR » est exploitée sous la forme d'une résidence de tourisme.

Les locaux sont occupés par la Société « ODALYS VACANCES RESIDENCE L'ILE D'OR » sis 395 Bd de la Plage de l'Argentière, 83250 LA LONDE LES MAURES.

Toutefois il est précisé qu'un bail de 11 ans devant se terminer le 30 Septembre 2020 a été régularisé entre les saisis et l'exploitant de la résidence de vacances.

Le locataire du local saisi formant le Lot N° 59 de la Copropriété exerce l'activité d'exploitation de résidence de tourisme consistant en la sous-location meublée du bien pour des périodes de temps terminées avec fourniture de différents services ou prestations para-hôtelière à ses clients.

L'Huissier chargé du Procès-Verbal Descriptif n'a pas pu être en possession du bail à ce jour.

Le montant du loyer mensuel versé par l'exploitant du centre de vacances n'est pas connu.

### **CHARGES ET TAXES**

Le montant des taxes foncières et d'habitation n'a pu être renseigné.

### **IMPORTANT CONDITIONS POUR ENCHERIR**

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocabile du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 € lorsque la mise à prix est inférieur à 30 000 €

### **SITE INTERNET**

Il est précisé que le Cahier des Conditions de Vente et toutes les pièces afférentes à la présente procédure sont accessibles sur le site internet : [www.kalliste-avocats.com](http://www.kalliste-avocats.com) à la rubrique vente aux enchères.

## **ENCHERES & MISE A PRIX**

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI VINGT VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX à QUINZE HEURES**, sur la mise à prix de **TRENTE HUIT MILLE EUROS**

**Ci .....** **38 000,00 €**

Outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 6 Décembre 2019 et a été enregistré sous le n° 19/00129 (*Greffé ouvert de 9 H à 11 H*).

A TOULON, le 28 Avril 2022

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.